

Procès-verbal de la Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 6 avril 2016 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Gilles Labelle
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Pauline Sauvé
Monsieur le conseiller Réjean Hardy
Monsieur le conseiller François Lafrenière
Madame la conseillère Denise Soucy

Est aussi présent :

Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2016-04-113 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-04-114 Restructuration des comités de travail des élus municipaux et abrogation de la résolution # 2013-11-334

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu d'adopter la composition des comités de travail des élus municipaux comme suit :

- Administration et gestion financière « CAGF » : François Lafrenière et Pauline Sauvé

ATTRIBUTIONS : budget, évaluation foncière, financement municipal, taxes et tarifications, acquisition des biens meubles et immeubles, action en justice, archives, centre administratif, cour municipale, politique, engagement par contrat ou convention, entente inter municipale, expropriation, élection et référendum ainsi que tous les biens culturels, bibliothèque et édifices municipaux.

- Service aux citoyens « CSC » : Françoise Lafrenière et Gilles Labelle

ATTRIBUTIONS : musées, exposition et foire, œuvre de charité, service de loisirs, centre communautaire, parc et terrain de jeux, protection contre l'incendie, mesures d'urgence, surveillance des animaux, amélioration du réseau routier municipal, voirie, entretien des chemins d'été et d'hiver, signalisation routière, éclairage public stationnement, circulation et aéroport.

- Environnement et Urbanisme « CEU » Denise Soucy et Réjean Hardy

ATTRIBUTIONS : mise en valeur du territoire, approvisionnement en eau, égouts sanitaires et pluviaux, collecte, récupération et élimination des déchets, cours d'eau, nuisances publiques, traitement des eaux usées et vidange des boues de fosses, annexion, rattachement à une autre MRC, regroupement, règlements de construction, lotissement, zonage, permis et certificats, le plan d'urbanisme, les démolitions, promotion industrielle et commerciale, programme de revitalisation.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-04-115 Clôture de la séance

Il est proposé par _____ et il est résolu de clore la séance étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 20h25.

Gary Lachapelle, Maire

Yvon Blanchard,
Directeur général, secrétaire-trésorier